Royaume du Maroc
Kingdom of Morocco

Agence Marocaine du Médicament et des Produits de Santé
Moroccan Agency for Medicine and Health Products

المملكة المغربية
ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ

الوكالة المغربية للأدوية و المنتجات الصحية
ⵜⴰⵙⵏⵓⴰⵖⵜ ⵜⴰⵎⵔⴰⵖⵉⵜ ⵏ ⵉⵙⴰⵏⴰⵏ ⴷ ⵉⵖⴰⵏⴰⵏ ⵉⴷⵓⵙⵏⵏ

Rabat, le 09/04/2026

Note d'information aux professionnels de santé

Risque d'erreurs médicamenteuses graves liées à la confusion entre les formulations de la Doxorubicine

L'Agence Marocaine des Médicaments et des Produits de Santé (AMMPS) émet une information de sécurité afin de mettre en garde les professionnels de santé impliqués dans la prescription, la dispensation et l'administration de la Doxorubicine.

La Doxorubicine est un médicament qui figure parmi la **liste des médicaments à haut risque**, en raison de son appartenance à la classe des chimiothérapies anti-cancéreuses. En effet, lorsqu'elle est utilisée par erreur, la Doxorubicine peut entrainer un préjudice grave pour le patient. Cet antibiotique cytotoxique anthracyclinique est disponible sous plusieurs formulations qui ne sont pas équivalentes : la Doxorubicine **conventionnelle**, la Doxorubicine **liposomale** et la **Doxorubicine liposomale pégylée**. Leurs propriétés, indications et posologies différent selon la formulation.

Une revue européenne récente des données internationales a identifié cinq cas d'erreurs liées à la confusion entre la doxorubicine liposomale et la doxorubicine conventionnelle, dont un a évolué vers le décès.

A cet effet, l'AMMPS recommande aux professionnels de santé de renforcer les mesures de prévention suivantes afin d'éviter toute confusion entre les formulations de la Doxorubicine :

- Privilégier la présence d'une seule formulation de la Doxorubicine dans le lieu de travail ;
- Mentionner clairement la **formulation** de la Doxorubicine ainsi que le **nom de spécialité** sur l'ordonnance ;
- Instaurer un **double-contrôle** lors de la dispensation, la préparation et l'administration de ce médicament : vérifier le **nom du médicament** et s'assurer que la **dose** relative à la formulation concernée n'est pas dépassée ;
- Former et informer les prescripteurs, les pharmaciens, les personnels de la pharmacie ainsi que les personnels paramédicaux que la Doxorubicine existe sous plusieurs formulations non équivalentes et **non interchangeables.**

L'AMMPS invite les professionnels de santé à faire preuve de vigilance et à notifier tout évènement indésirable suspecté ou toute erreur médicamenteuse au Centre National des Vigilances Sanitaires et Gestions des Risques (ammps.sante.gov.ma).

Agence Marocaine du Médicament et des Produits de Santé